

CONSEIL MUNICIPAL du 9 septembre 2022, 18h

Le Conseil Municipal de la Commune, réunit en séance ordinaire, a examiné les délibérations suivantes :

5-41 Restauration scolaire – Convention de restauration avec la société CONVIVIO-EVO

APPROUVEE

5-42 Convention d'utilisation du Centre Aquatique AQUALOUP de Canteleu pour l'année scolaire 2022/2023

APPROUVEE

5-43 Allocations pour voyages scolaires ou d'études année scolaire 2022/2023

APPROUVEE

5-44 Convention de mise à disposition de la plateforme de télétransmission DEMAT76

APPROUVEE

5-45 }
Personnel communal – Recrutement d'agents contractuels
5-46 }

APPROUVEE